

Au congrès du Parti
libéral du Canada,
dans la capitale fédérale

la tribune

Forum

Informations générales

pp. 3 et 6

Vivre en 86

p. 4

De tout et de tous

p. 5

Campagne discrète contre le chef

par Denis LESSARD
OTTAWA (PC) — Conscients de leur faible nombre et de leurs ressources limitées, les militants libéraux qui veulent le départ de leur chef John Turner se sont contentés, hier, d'une campagne de couilles pour se défaire de leur leader.

"Nous n'avons pas les mêmes moyens que l'autre côté. Tout ce qu'on a fait ne coûtera pas 20.000 \$", de soutenir M. Henry Wright, responsable de l'organisation nationale des révisionnistes.

"C'est du grand Hollywood pour un parti qui a 5,5 millions \$ de dettes", a lancé un autre révisionniste, M. Jean Bernier, pointant du doigt les 90 walkies-talkies de l'organisation Turner, et l'immense appareil de promotion mis en place — macarons, écharpes, chapeaux et affiches — pour promouvoir la "Vision Turner".

En comparaison, les révisionnistes, dont une soixantaine s'étaient regroupés dans une suite d'hôtel au bénéfice des caméras, semblaient plutôt dépourvus.

Affiches faites à la main, quelques variétés de macarons et des suites réservées pour les sympathisants dans les principaux hôtels constituaient l'essentiel de l'organisation visible des libéraux désireux de faire rouler la tête de M. Turner.

Le ténor de la fronde contre M. Turner, M. Jacques Corriveau, vice-président du PLC au Québec et ex-organisateur de M. Jean Chrétien, affirmait que ces troupes éviteraient les gestes d'éclat sur le parquet.

"Nous voulons parler aux délégués un à un, faire du lobbying", de lancer M. Corriveau.

Pas d'éclat

"Il n'est pas question de coups d'éclat", de renchérir M. Wright.

Pour les deux hommes, l'essentiel des troupes révisionnistes restait encore à arriver dans la capitale nationale, pour ce congrès de trois jours. Cette impression était confirmée en soirée par les responsables du congrès, selon qui 1.700 délégués, soit la moitié des gens attendus, s'étaient enregistrés en cette première journée.

Bien que la très forte majorité des révisionnistes l'ait appuyé en 1984, l'ex-ministre Jean Chrétien n'avait pas l'intention de passer toute la fin de semaine au congrès. "Il viendra de temps à autre", a soutenu M. Jean Carle, le bras droit de M. Chrétien.

Toutefois, les révisionnistes semblaient s'être donnés le mot d'ordre, hier, de ne pas parler de M. Chrétien. "J'ai appuyé M. Chrétien en 1984, je l'admets, mais je ne sais pas qui j'appuierais en 1987", de

lancer M. Jean Bernier dans une répartie répétée maintes fois chez les révisionnistes.

Devant une foison de micros, M. Corriveau a répété les arguments des révisionnistes: les libéraux ne peuvent espérer remporter l'élection avec M. Turner à leur tête, le membership et les finances du parti trahissent le manque de popularité du leader.

En entrevue, les révisionnistes ont subtilement tenté de hausser la barre quant aux appuis que devra décrocher M. Turner pour rester à son poste.

Pour M. Corriveau, les révisionnistes crierait victoire si M. Turner n'obtenait pas 70 pour cent des délégués derrière lui.

"Celui qui présidera le parti (M. Michel Robert) a dit que M. Turner devrait avoir 70 pour cent pour se sentir confortable", de lancer M. Corriveau.



Le Montréalais Jacques Corriveau, qui est engagé dans une campagne visant à déloger le leader du PLC, John Turner, discute avec Tom Peltier, président de la commission du Parti libéral sur les droits des autochtones au Canada.



Le chef libéral John Turner et son épouse Giells ont salué les photographes à travers la vitre arrière de leur limousine alors qu'ils quittaient une réunion des femmes du PLC, hier, à la première journée du congrès national du parti, à Ottawa.

La question constitutionnelle plus importante que le leadership

— le futur président du PLC

OTTAWA (Selon PC) — La question constitutionnelle ne doit pas être mêlée au débat sur la révision du leadership du Parti libéral a prévenu, hier, le futur président du PLC, Me Michel Robert.

"Soyez assurés que je vais me choquer si on essaie de mêler les deux. La question constitutionnelle est beaucoup plus importante que le leadership", a-t-il déclaré hier.

Bien que certains membres du parti — le député de Saint-Henri-Westmount Don Johnston et le sénateur Philip Gigantes — aient exprimé des réticences devant une résolution du PLC (Québec) qui reconnaît une forme de statut particulier au Québec, Me Robert estime que la résolution est susceptible d'obtenir "un large consensus" à travers le pays.

La veille, au caucus des députés du PLC, le président Doug Frith avait annoncé que quelqu'un défierait la résolution québécoise qui avait obtenu l'approbation de M. Turner.

Chez les révisionnistes, on se défendait bien, hier, de vouloir faire obstacle à la résolution. "Je n'ai pas de problèmes avec cette résolution", dira M. Jacques Corriveau, porte-parole des révisionnistes.

Premier président francophone du PLC M. Robert sera élu dimanche par acclamation. Il était l'un des proches conseillers constitutionnels du gouvernement Trudeau au moment du rapatriement de la constitution et avait défendu le projet au nom du gouvernement fédéral devant la Cour suprême du Canada.

Sans renier ses prises de positions passées, M. Robert souligne toutefois que bien des choses ont changé depuis l'ère Trudeau.

"D'abord, c'est un fait qui n'était pas présent à l'époque, nous avons une province qui ne participe pas à la constitution", souligne-t-il. Cet alignement nouveau fait que les positions de l'époque ont démontré, avec le temps, qu'elles n'étaient pas adéquates.

Elle fait parler

Incidentement, la nouvelle proposition constitutionnelle des libéraux

fédéraux a fait beaucoup parler, hier, à la première journée du congrès du PLC, mais il a été finalement résolu qu'elle pourrait être discutée en assemblée plénière, samedi matin.

Le débat a porté sur un vice de forme plutôt que sur le fond. Après quelques hésitations, la résolution originale de Saint-Hyacinthe, amendée à Sainte-Foy, a été jugée recevable par le Comité des règlements du PLC.

Le président du caucus libéral aux Communes, Doug Frith, a indiqué à la Presse Canadienne que seule une contestation ouverte en assemblée plénière de la décision du comité pourrait retarder la discussion de la résolution québécoise.

Le Comité des règlements, dont fait partie M. Richard Mongeau, rejette l'argument voulant que la résolution de Sainte-Foy soit irrécusable parce que l'originale (celle de Saint-Hyacinthe) n'aurait pas été modifiée selon les formes que le cahier de procédure prévoit pour ce soir, avant 19 heures.

Par ailleurs, les chefs de file québécois du parti se préparent à défendre avec la dernière énergie cette proposition.

Même s'ils sont confiants de la faire adopter par une majorité de délégués du Canada anglais, les dirigeants du PLC-Québec craignent que les adversaires de John Turner tentent d'exploiter le ressac anti-québécois dans l'Ouest du pays pour faire battre sur le plancher la proposition.

C'est pourquoi les défenseurs de la nouvelle proposition constitutionnelle se concerteront systématiquement sur le plancher du congrès pour faire comprendre aux délégués du Canada anglais qu'ils ont tout intérêt à tendre la main au Québec.

Farouche partisan du chef John Turner, le député de Shefford, Jean Lapierre, demeure confiant que la tactique des Québécois va porter fruit.

"Les révisionnistes vont essayer d'utiliser le backlash (ressac) Mulroney contre Turner. Cela a eu du succès au début, quand (le sénateur) Keith Davey s'en était occupé", a-t-il indiqué hier dans une interview dans le local des Amis de John Turner.

CHEZ EATON SAMEDI EST JOUR

d'aubaines

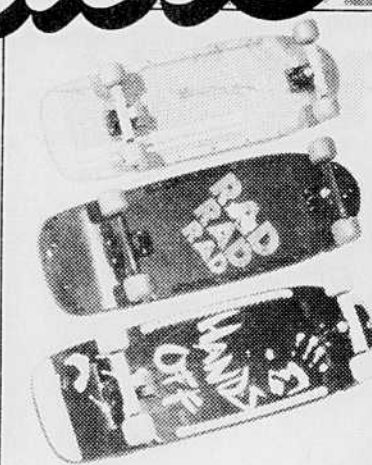


Superbes blouses à la boutique mode junior

1. Blouse genre veste en polyester au fini satiné avec garniture à deux boutons au dos et pans. Blanc seulement. Tailles petite, moyenne, grande. **28.99 ch.**

2. Modèle cintré en jacquard de polyester de ton menthe, rose, jaune pâle ou écru. Tailles petite, moyenne, grande. **26.99 ch.**

Boutique mode junior
Rayon 436



19.99 de rabais! Planches à roulettes "Ganida"

3. Modèles de grande qualité avec planche en érable laminé à 7 épaisseurs et ensembles de roulettes de luxe. Dotés de tous les accessoires requis dont un protecteur à l'avant et à l'arrière et des rails latéraux. Au choix: modèle "Streetsucker", "Rad" ou "Hands Off".
Prix courant Eaton 89.98

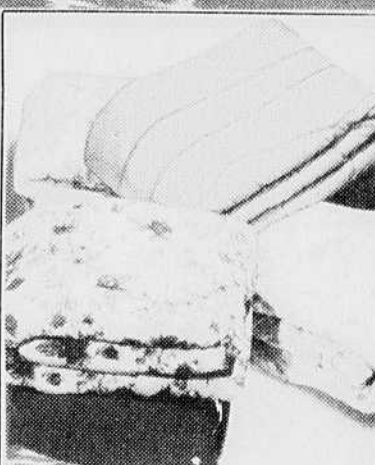
Articles de sport **69.99 ch.**
Rayon 261



25% de rabais! Chandails pour bébés et enfants

Choisissez parmi un vaste assortiment!
Toute une gamme de modèles dans un grand choix de couleurs! Une excellente idée-cadeau pour les petits, et à 25% de rabais sur le prix courant étiqueté!

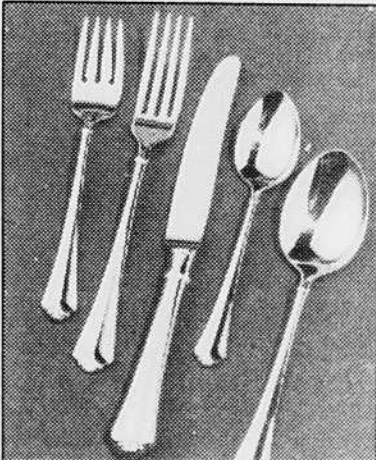
Vêtements pour enfants
Rayons 210, 211 et 232



30.00 à 50.00 de rabais! Edredons fabriqués au Canada

Recouvrement de polyester et coton avec bourre de polyester moelleux. Réversibles. Dans une vaste gamme de motifs imprimés et de tons unis de couleurs variées. Choix de formats 1 place, 2 places, grand ou très grand. Prix courants Eaton 70.00 à 110.00

39.99 à 59.99 ch.
Linge de maison
Rayon 436



30% de rabais! Couverts 5 pièces

Pour une table bien mise... profitez de ce rabais de 30% sur le prix courant étiqueté des couverts 5 pièces en plaqué argent ou en acier inoxydable.

Argenterie
Rayon 252
Eaton, Carrefour de l'Estrie.
Venez ou téléphonez 563-9555.



25% de rabais! Fil Aran Eaton

Fil d'acrylique et laine, le choix tout indiqué pour vos plus belles créations. Lavable à la machine, séchage à plat. Ton aran seulement. Pelote de 200 g.

Prix courant Eaton 5.40
4.05 la pelote
Fils
Rayon 224



30% de rabais! London Fog

Un classique toujours en demande. Modèle traditionnel à devant croisé en laine et nylon. Patte aux épaules. Quatre poches. Tailles 36 à 40. Marine seulement.

Prix courant Eaton 140.00
98.00 ch.
Manteaux pour hommes
Rayon 429

25% DE RABAIS

sur un assortiment de coupons de tapis de couleurs et grandeurs variées.

(Rayon 272).

Magasinez pendant la vente des fêtes 86 chez Eaton!

Pensée d'ange...

Pour trouver le genre de cadeau qui rompt avec la vieille tradition cravates-pantoufles, fiez-vous à la boutique Pensée d'ange chez Eaton... de l'insusité à des prix qui ne vous décourageront pas... à partir de 4.00 environ!

Chèques-cadeaux...

Vous cherchez un présent qui est toujours de la bonne taille, de la bonne couleur et de bon goût? Procurez-vous des chèques-cadeaux Eaton, en coupures de 5.00 à 50.00, à la caisse centrale.

NOËL 86
chez EATON

EATON

Credit accepte avec la carte Eaton

Visa, MasterCard, American Express

acceptés pour les achats en personnel

EATON

VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX

Respecter la réalité de l'Estrie

Aux audiences de la Commission de la délimitation des circonscriptions électorales qui se tenaient mercredi à Sherbrooke, le nombre des opposants à la refonte proposée pour l'Estrie et la ferveur avec laquelle ils ont défendu leur position sont sans doute de nature à faire réfléchir les autorités fédérales.

Hier, le journaliste Michel Morin rapportait que le juge François Chevalier, président de la Commission, paraissait étonné de l'ampleur des délégations venues s'opposer au projet de refonte de la carte électorale. D'un point de vue estrien toutefois, pas de surprise dans cette levée de boucliers. Car les citoyens des Cantons de l'Est se sentent directement concernés par les changements proposés qui, s'ils étaient retenus, modifieraient radicalement la réalité géo-politique de leur région.

Brièvement, rappelons que le comté de Richmond-Wolfe disparaîtrait et que plusieurs municipalités se retrouveraient dans des circonscriptions électorales à l'intérieur desquelles il leur serait plus ou moins difficile de reconnaître une communauté d'intérêts. A ce dernier chapitre, le passage d'Asbestos dans le comté d'Arthabaska et de Coaticook dans celui de Brome-Missisquoi sont sans doute les exemples les plus frappants.

Et c'est là qu'est le noeud de la question. Se fixant un objectif d'équilibre dans la représen-

tativité électorale, les autorités fédérales semblent s'en tenir principalement au critère de la quantité d'électeurs. Une circonscription qui a plus de 25 pour cent d'écart avec le nombre moyen d'habitants dans un comté (85.845) voit ses limites automatiquement révisées par la Commission. Or, surtout dans un pays comme le Canada où les distances créent inévitablement des réalités proprement régionales, l'objectif de l'équilibre démographique entre les comtés ne saurait s'imposer à ce point: les communautés d'intérêts, tant sur le plan économique que social, sont trop importantes pour les briser à partir d'un simple calcul mathématique.

Mais tout ceci évidemment, il faut habiter les municipalités visées ou du moins la région pour le comprendre vraiment. C'est pourquoi il était essentiel pour les opposants d'aller se faire entendre haut et fort devant une Commission qui, sans cela, n'aurait pas beaucoup d'autres références qu'une carte électorale en papier et des statistiques.

Si des changements à la carte électorale de l'Estrie doivent être faits, qu'ils le soient dans le respect des communautés. Comme l'ont fait remarquer plusieurs intervenants, la délimitation des Municipalités Régionales de Comtés (MRC) pourrait sûrement servir d'inspiration à cet égard.

Roch Bilodeau

BAVASSERIES

C'était pourtant difficile de faire pire que dans ses films, mais le président Reagan vient de jouer le plus mauvais rôle de sa carrière.

— 0 —

L'ex-président Carter, lui, se sent aujourd'hui rajeuni de 10 ans. Richard Nixon aussi.

— 0 —

En fin de semaine, John Turner saura enfin s'il vaut plus pour les libéraux que Joe Clark valait pour les conservateurs à l'époque. Avouons-le,

cette seule comparaison peut causer bien des maux d'estomac et des insomnies.

— 0 —

Si la question du leadership libéral se règle finalement en faveur de John Turner, les maisons de sondage devront se trouver une autre vache à lait.

— 0 —

Dans la catégorie "Rendons à César ce qui appartient à César" (ou "Sont pas si pires que ça!...") reconnaissons que:

Maux d'esprit

la plupart des libéraux de Robert Bourassa parlent le français et savent que le West-Island est au Québec; Jean Chrétien, Marc Lalonde et Keith Davey ont quand même la décence de ne pas partager le même appartement; les Canadiens de Montréal ne font que se défendre, plus souvent que les autres clubs;... malgré leurs problèmes de communication, Sinclair Stevens et sa femme ont fait des efforts évidents pour bien se comprendre avant le début de l'enquête.

Plume Lencier

Une économie juste

La lettre des évêques catholiques des États-Unis "Economic Justice for All: Catholic Social Teaching and the US Economy" — n'a pas provoqué de grands remous encore, malgré le caractère pourtant percutant de plusieurs de ses propositions. Cela tient peut-être au fait que le document, rendu à sa troisième version, reflétait aussi un vaste éventail d'opinions parmi les gens d'affaires, les théologiens et les leaders sociaux que l'épiscopat a consultés. On peut néanmoins s'attendre que la lettre ait autant de retentissement en Amérique du Nord qu'en Europe, en Amérique latine et dans le tiers-monde, la "théologie de la libération" d'il y a vingt ans.

D'abord, le discours économique à la mode dans la première puissance mondiale, est contredit à la lumière crue de la situation faite à une partie importante de la population. Les sous-sols d'église se remplissent de sans-logis, et aux soupes populaires les files s'allongent. Malgré un taux chômage "acceptable" de 6 à 7 pour cent, la lettre rappelle l'humiliation de trop de jeunes et de travailleurs d'âge moyen laissés pour compte sur le marché. (...)

Plus de 33 millions d'Américains, estiment les évêques, sont dans la pauvreté, et entre 20 et 30 millions d'autres dans le besoin, et pas seulement chez les minorités visibles, mais largement chez les blancs. Entre-temps, 2 p.c. des familles détiennent 28 p.c. de la richesse du pays et 54 p.c. des valeurs financières. Au cours des 25 dernières années, la pauvreté a reculé

chez les vieux, par exemple; mais le gros des personnes dépendant du bien-être social est maintenant constitué d'enfants et de mères prises à la maison. (...)

Les évêques américains se montrent particulièrement inquiets de la dislocation sociale et familiale et du désarroi généralisé que les bouleversements de l'économie ont entraînés dans la société américaine — terre promise où des millions d'immigrants ont conquis un emploi valable et des libertés plus grandes. Ils évoquent aussi les côtés sombres de l'histoire des États-Unis, l'injustice faite aux Indiens, l'esclavage qui a sévi pendant 250 ans, pour conclure que les grandes conquêtes politiques et sociales ont été faites au prix d'une lutte soutenue dans toute la nation.

C'est du reste à cette valeur de "lutte créatrice" qu'ils font appel pour expliquer le succès de l'économie américaine. L'économie de marché y a eu sa part, mais un grand rôle aussi doit être attribué, à leur avis, aux entrepreneurs, aux syndicats, aux consommateurs et au gouvernement. En conséquence, à égale distance du profit à tout prix et du collectivisme, l'épiscopat ne cache pas sa préférence pour une économie mixte, qui repose sur l'emploi, le partage de la richesse, et l'établissement de conditions décentes de travail et de salaires. La lettre rappelle au passage l'immense détournement de ressources qu'entraîne un budget militaire qui atteint maintenant presque 300 milliards \$ par année.

Dans le débat auquel ils invitent les 52 millions de catholiques américains, les évêques n'ont pas de so-

lution toute faite, même s'ils font des suggestions précises sur l'aide sociale ou les programmes d'égalité, par exemple. En revanche, ils ne cachent pas la nécessité de changements profonds, qui vont dépasser l'aide sociale et les campagnes de charité. Ils proposent surtout de voir désormais les changements économiques à la lumière de leur impact sur les gens. "Voici le critère moral fondamental des décisions, des politiques et des institutions dans le domaine économique, écrivent-ils: elles doivent être au service de l'ensemble de la population, spécialement des pauvres". (...)

Avec Rome et d'autres Eglises, ils s'inquiètent du fardeau des pays pauvres dont la dette représente la moitié de leur produit national brut. "Il faut trouver des moyens de faire face à l'urgence immédiate, écrivent-ils: moratoire sur les remboursements, conversion en monnaie locale d'une certaine dette payable en dollar, partage par les créanciers de certaines pertes, recapitalisation d'intérêts, voire renonciation pure et simple".

Bref, l'épiscopat catholique américain ramène dans le discours économique des vues morales, humaines et pragmatiques qui tranchent avec maintes théories à la mode. Cela vaut pour les États-Unis où l'aide sociale, coupée aux pauvres, est généreusement distribuée aux multinationales de l'armement. Cela s'applique aussi bien à d'autres nations occidentales, qu'une économie mondiale dégrée à la mise en sévères difficultés.

Jean-Claude Leclerc
Le Devoir

Cartes de souhaits

OPINION DES LECTEURS

Encore une fois, on porte atteinte à l'intégrité de la nation québécoise

Une fois de plus, nos dirigeants portent atteinte à l'intégrité de la nation québécoise en voulant obtenir la bilinguisation des francophones du Québec.

"Nous sommes trop nombreux pour nous faire entendre..." chantait, il y a 20 ans, Claude Léveillé. Cela demeure d'à-propos: Léveillé pourrait encore le chanter aujourd'hui si nos postes de radio lui laissaient, à l'occasion, une petite place.

L'amour de sa langue, le désir de la conserver envers et contre tous, voilà une constante de l'histoire de ce peuple qui est le mien. Malheureusement, cela se produisant souvent au cours de notre histoire, l'événement politique actuel en a perdu la souvenance.

J'aime vivre en français dans ce pays qui est le mien. C'est en français que j'accède à l'universel. C'est en français que je suis cosmopolite. Je considère comme une insulte à ma dignité cette obligation de travailler en anglais dans mon pays même pour servir des anglophones si je suis employé de la fonction publique. Si j'éprouve du respect pour les anglophones, je m'attends au même respect de leur part.

Mais actuellement, comme ce fut le cas bien souvent dans notre histoire, ceux qui s'acharnent à nous détruire pour se mettre en valeur, sont francophones. En effet, le travail efficace de nos élites politiques (n'excluant pas certains membres

du parti dit des Québécois) contribue à réduire nos chances de survie en terre d'Amérique.

Diviser pour régner, voilà la vieille stratégie historiquement efficace, utilisée par les Anglais dans tout le Commonwealth pour obtenir des privilèges au détriment de la majorité.

Ainsi, avec l'appui de nos politiciens et d'une certaine élite, la civilisation anglaise s'impose chez nous et nous devenons trop nombreux pour nous faire entendre en ce pays qui fut le nôtre. Mais nous périrons en criant notre amour de la civilisation française haut et fort et hissons, avec fierté, les oripeaux qui nous tiennent lieu de drapeau: la loi 101.

Jacques Delorme

Avortement et suicide: la même racine?

Le principe même qui justifierait l'avortement, selon les féministes, à savoir: le droit de disposer de son corps à sa guise, ne serait-il pas également à la base de la recrudescence du suicide dans notre société moderne?

En effet, si, prétextant qu'elle a droit à une vie de bien-être et de bonheur, la femme peut décider de prendre la vie de l'être qui a surgi en elle, pourquoi l'individu qui ne prend plus goût à la vie ne pourrait-il pas, par le même principe du droit au bonheur, supprimer sa propre vie devenue intolérable? Dans les deux cas, il s'agit d'une brèche au respect inconditionnel de la vie, celle des autres comme la sienne propre.

Or, dans un monde où l'hédonisme est devenu l'unique vrai dieu auquel on est prêt à tout sacrifier, il n'est pas étonnant que l'on assiste à une multiplication inquiétante de ruptures de grossesses et de vies fauchées tout à la fois.

Et c'est ainsi que nous allons inévitablement vers une diminution marquée de la population où l'on comptera incessamment plus d'immigrants que d'autochtones au Québec.

La vie est un choix. Et tout choix comporte un sacrifice. A chacun de décider pour lui-même s'il veut se bâtir un caractère fort, poursuivant dans la joie la voie difficile qui rend apte à envisager les coups durs de la vie, ou se laisser vivre

mollement en suivant la voie des sens, des plaisirs charnels jamais assouvis et qui aboutissent inévitablement au dégoût, voire au désespoir. C'est une question de vie ou de mort. De vie heureuse ou de mort précoce.

Mais si l'on fait large la part de Dieu dans sa vie, alors on a tout à gagner car Il est l'ordinateur par excellence, le Maître de l'impossible, la Source de tout bien et de toute joie. Il est le Chemin, la Vérité, la Vie. Et Il est l'Amour. Que peut-on désirer de plus?

En plein âge d'or, je suis toujours heureuse.

Stella Pednault
Bromptonville

Les techniciennes de la santé réclament un traitement équitable

Durant les années 70, plusieurs groupes d'employés de la fonction publique ont considérablement amélioré leurs revenus. Le gouvernement devait alors établir leurs salaires à un niveau acceptable, par rapport à ceux versés par l'entreprise privée.

Suite à ces fortes augmentations de salaire, accordées avec grands éclats, le grand public a pris pour acquis que tous les salariés à l'emploi du gouvernement étaient bien rémunérés et que leurs conditions de travail étaient enviables.

En ce qui concerne tous les groupes de techniciennes de la santé (en laboratoire, radiologie, inhalothérapie, diététique et réadaptation physique) la manne n'est jamais passée. Nous sommes beaucoup moins bien rémunérées que d'autres groupes d'employés du gouvernement et cela, la population semble l'ignorer, voire même s'en désintéresser.

Nous avons pourtant de très grandes responsabilités face aux patients. De plus, nous avons un niveau de compétence égal, sinon supérieur, à d'autres groupes d'employés de l'Etat qui gagnent plus que nous.

A l'heure actuelle, notre salaire est inférieur d'environ 30 p.c. à celui des techniciennes de l'Ontario. Cela peut représenter jusqu'à 7 000\$ de moins par année. Et on viendra dire que nous nous plaignons pour rien!

Il y a certainement plusieurs raisons qui font que nous sommes sous-payées. Mais celle qui m'apparaît la plus évidente c'est le fait que nous soyons plus de 90 p.c. de femmes à travailler dans ces professions. Les employeurs fixent les salaires à partir de critères souvent très subjectifs, surtout quand il s'agit d'évaluer la nature du tra-

vail. Et même si les femmes luttent depuis près de 20 ans pour que leur travail soit évalué au même titre que celui des hommes, ce principe n'est pas encore accepté dans les faits. Même le gouvernement a maintenu cette attitude discriminatoire à notre endroit.

L'Etat des finances du gouvernement ne nous permet évidemment pas d'exiger un rattrapage complet avec les autres groupes d'employés de la fonction publique. Nous demandons simplement au gouvernement de considérer notre situation particulière et de réévaluer nos salaires à un taux qui tienne davantage compte de nos responsabilités et de la nature de notre travail.

Lorraine Dubuc
Technicienne en diététique
Hôpital Youville
Membre de la Cops

LETTRÉ OUVERTE

Mme Thérèse Lavoie-Roux
Ministre de la Santé et des Services Sociaux

Je veux prendre un peu de votre temps pour vous signaler la situation extrêmement précaire que vit actuellement le Carrefour Intervention Suicide de l'Estrie. En effet, cet organisme qui se voue depuis deux ans à la prévention du suicide et à l'intervention de crise auprès des personnes suicidaires est sur le point de suspendre ses activités, faute d'un financement adéquat.

Estrie: un suicide par semaine

Vous n'êtes pas sans savoir l'importance de ce problème de santé mentale au Québec et plus particulièrement dans la région de l'Estrie. Le taux québécois de suicide a connu une hausse de 60 p.c. entre 1970 et 1981 alors que le taux canadien augmentait de moins de 10 p.c. Selon les statistiques de votre ministère, l'Estrie (pour la période de 1979-1981) se situait au troisième rang des taux de décès par suicide, immédiatement après les régions du Nord-Ouest et de Québec. On évalue qu'actuellement une personne par semaine se suicide dans notre région et qu'au moins une personne ne par jour tente de s'enlever la vie.

Ces chiffres, très éloquentes en soi, ne veulent rien dire si on ne prend pas la peine d'explorer plus à fond et à un niveau plus humain les impacts du suicide sur les individus, les familles et les communautés. En vous rappelant que personne n'est à l'abri de ce problème, il faut tout de même mentionner qu'il frappe actuellement les plus jeunes de notre société et que la

Prévention du suicide en Estrie: on réclame le support du gouvernement

courbe des taux de suicide suit parallèlement la courbe des taux de chômage chez les jeunes de 25-34 ans au Québec.

De plus, il faut souligner l'impact dévastateur du suicide sur les familles: les survivants à un suicide mettent souvent des années à s'en remettre et on a souvent observé l'apparition de comportements suicidaires chez les proches d'un suicidé. Enfin, en plus des coûts sociaux, je crois qu'il faut insister sur les coûts économiques entraînés par les tentatives de suicide: à un par diem moyen de 300.00\$ pour une hospitalisation (sans compter les frais d'examen et d'interventions spécialisées), il serait intéressant d'évaluer les montants astronomiques entraînés par les tentatives de suicide traitées à l'hôpital. Le rapport L'Abbé (...) estimait que pour les années 1976 à 1979, le coût des soins médicaux pour tentatives de suicide dépasserait les 45 millions \$. J'ai peine à évaluer ce que ce coût doit être en 1986.

Dans ce contexte, la mise en place de ressources communautaires complémentaires pour faire face au phénomène du suicide est non seulement nécessaire d'un point de vue strictement social: cette solution est rentable et s'avère un investissement peu coûteux dans la période de rationalisation budgétaire que vit actuellement le Québec. D'ailleurs, l'Avis du Comité de la Santé Mentale du Québec (...) recommandait très explicitement la mise sur pied de ressources en prévention du suicide faisant appel aux bénévoles et aux énergies des milieux.

Enfin, les orientations même de l'Etat québécois et de votre ministère sont, depuis quelques années, centrées sur la désinstitutionnalisation et la prise en

charge communautaire des problèmes de santé et des problèmes psycho-sociaux. Vous avez clairement identifié la santé mentale et les problèmes qui s'y rattachent comme une de vos préoccupations majeures: vous n'êtes donc pas sans savoir qu'on ne pourra s'appuyer sur les potentiels et les ressources des communautés sans outiller les milieux et leur fournir le support minimal à leur organisation et à leur participation. (...) On doit, par conséquent, faire preuve de logique et supporter les initiatives du milieu pour se prendre en charge.

De ce temps-ci, on entend souvent que l'heure est à la concertation: concertation inter-établissements, concertation entre professionnels, concertation inter-organismes. (...) Je veux bien y croire mais je noterai seulement que de conseiller la concertation entre des organismes moribonds, centrés sur leur survie au jour le jour, sans garantie de maintien, même à court terme, peut facilement être reçu comme du mépris sinon comme une ignorance flagrante de la réalité que vivent ces organisations.

Le Carrefour Intervention Suicide de l'Estrie est une de ces organisations, issues de la volonté du milieu d'offrir des services complémentaires aux personnes vivant une crise suicidaire. Depuis bientôt deux ans, cette ressource répond aux appels à l'aide de personnes dépassées, sans alternatives, et considérant le suicide comme ultime solution. Depuis bientôt deux ans, des bénévoles portent à bout de bras une ressource, utilisée et reconnue par les institutions du réseau. Depuis bientôt deux ans, les bénévoles du C.I.S. de l'Estrie se battent pour avoir un financement minimal leur permettant de respirer un peu et de se donner

pleinement à ce qui leur semble la priorité: l'intervention auprès des personnes suicidaires en crise.

Financement insuffisant

En visite dans la région de l'Estrie, une ministre de votre gouvernement observait d'ailleurs dernièrement — un peu naïvement — que les organismes bénévoles sont essouffés. Comment ne pas être essouffé quand on fait face quotidiennement à une problématique aussi complexe que le suicide, sans structure minimale de support et qu'à une demande de subvention de 70 000.00\$, le ministère répond par un 5 000.00\$ arraché de peine et de misère?

Madame la ministre, je ne prendrai pas plus de votre temps. Juste le temps de vous rappeler que faute de financement adéquat, le Carrefour Intervention Suicide de l'Estrie va suspendre ses activités le 1 janvier prochain. Juste le temps de rappeler qu'il est encore possible d'être cohérent avec les discours et les grandes orientations. Juste le temps de souligner qu'une solution communautaire rentable économiquement va s'éteindre prochainement et que c'est le recours coûteux aux institutions qui en sera la conséquence première. Non... à bien y penser, la conséquence première sera d'un tout autre ordre: la désillusion de tous ces gens engagés et des personnes pour qui le Carrefour en était vraiment un.

Pierre Morissette
Sherbrooke
Auteur du livre: "Le Suicide: démythification, intervention et prévention"
NDLR Les sous-titres sont de La Tribune

Face au projet américain de "guerre des étoiles"

Gorbatchev propose la "paix des étoiles"

NEW DELHI (AFP) — Le numéro-un soviétique Mikhaïl Gorbatchev a avancé jeudi, à New Delhi, une série de propositions pour réduire les tensions en Asie et promouvoir la conquête pacifique de l'espace et la "paix des étoiles", par opposition au projet américain de "guerre des étoiles".

Dans un discours d'une demi-heure axé sur les problèmes de la paix et du désarmement, devant les deux chambres du Parlement indien, M. Gorbatchev s'est prononcé à nouveau pour une délimitation de l'océan Indien. Il a proposé d'entamer des négociations pour une "réduction substantielle de l'ampleur et de l'activité des forces navales dans l'océan Indien avec les États-Unis et les autres pays riverains qui ont une présence permanente dans cette région".

L'URSS avait déjà réitéré, en avril 1984, une proposition ancienne en ce sens, suggérant comme première étape un gel des forces militaires étrangères dans l'océan Indien à leur niveau de 1977-78. L'URSS et les États-Unis avaient entamé en juin 1977 à Moscou, puis poursuivi à Washington et à Berne, des pourparlers en vue de faire de l'océan Indien une zone de paix. Suspendus en septembre 1978, ces négociations n'ont jamais été reprises, la partie américaine s'y refusant. L'acceptation de la proposition soviétique conduirait en effet les États-Unis à démanteler leur force d'intervention rapide créée en 1979.

Opposant au projet américain de

"guerre des étoiles" son propre concept de "paix des étoiles", M. Gorbatchev, très applaudi, a suggéré la mise sur pied d'un Centre international de recherche spatiale.

Un tel centre, auquel les principa-

les puissances spatiales apporteraient leur concours, pourrait être basé en Inde. Il aurait pour mission d'entraîner des cosmonautes de pays en développement et serait doté d'installations de lancement de satellites pour l'exploration des res-

sources naturelles.

M. Gorbatchev a souhaité un renforcement de l'influence politique, légale et morale des Nations-unies. Il a appuyé la proposition du secrétaire général des Nations-unies, M. Javier Perez de Cuellar, de créer au sein de l'organisation

mondiale un "centre multilatéral pour la diminution des risques de guerre" et a offert une aide soviétique à l'ONU pour surmonter ses difficultés financières.

Le leader soviétique a par ailleurs affirmé que "la signification suprême" du traité d'amitié sovié-

to-indien de 1971 réside "dans l'engagement réciproque à agir si une situation compliquée surgissait d'un côté ou des deux". Les observateurs y ont vu une assurance en bonne et due forme qu'en cas de menace extérieure, l'Inde pouvait compter sur l'URSS.



(Laserphoto AP)

Le secrétaire général du Parti communiste soviétique, Mikhaïl Gorbatchev, s'adresse aux membres du parlement indien avec, près de lui, le premier ministre Rajiv Gandhi qui écoute le discours grâce à un casque d'écoute, profitant ainsi d'une traduction simultanée.

A propos des ventes d'armes à l'Iran

67 p.c. des Américains pensent que Reagan ment

WASHINGTON (AFP) — Le président Ronald Reagan, sa popularité entamée, passait jeudi dans la retraite de son ranch californien la traditionnelle fête de Thanksgiving alors que la CIA commençait à être mise en cause dans le scandale du détournement de fonds vers les rebelles nicaraguayens.

Le premier sondage effectué après la révélation, mardi, du détournement au profit des contras anti-sandinistes de millions de dollars provenant de bénéfices réalisés sur des ventes secrètes d'armes américaines à l'Iran, a confirmé que la crédibilité de M. Reagan était atteinte.

Selon un sondage de la télévision ABC, 67 pour cent des Américains pensent que le président, qui a affirmé n'avoir appris que lundi ce détournement de fonds, était au courant depuis le début.

La popularité de M. Reagan, dont la gestion des affaires était approuvée au début septembre par 67 p.c. des Américains, a encore chuté de quatre points, atteignant 53 p.c. d'opinions favorables, chiffre le plus bas depuis la controverse sur le déploiement des marines au Liban en septembre 1983.

Rôle de la CIA

Malgré la "trêve des confiseurs" entraînée par le long week-end de Thanksgiving-fête célébrant la première récolte des premiers immigrants américains-plusieurs informations ont émergé sur l'affaire, qui fait maintenant l'objet d'une enquête de grande envergure du département de la Justice, avec l'aide du FBI, la sûreté fédérale américaine.

Selon le sénateur républicain David Durenberger, président de la commission du Sénat sur le renseignement, la CIA, l'agence de renseignement américaine, a contribué à mettre sur pied une livraison clandestine d'armes à l'Iran en novembre 1985, deux mois avant que le président Reagan n'autorise de telles opérations.

Documents détruits

Ce porte-parole s'est refusé à tout commentaire sur les informations données par le Los Angeles Times, selon lesquelles plusieurs documents avaient été auparavant détruits par M. Oliver North.

Le New York Times indiquait pour sa part, en citant des sources dignes de foi, que le département de la Défense, le Conseil national de sécurité et la CIA avaient reçu des messages interceptés l'an dernier suggérant que l'argent provenant des ventes d'armes à l'Iran était détourné vers les rebelles au Nicaragua mais que leur réelle signification n'était peut-être pas clairement apparue.

Le journal new-yorkais ajoutait d'autre part que les enquêteurs examinaient si l'argent déposé sur des comptes en Suisse n'avait pas été aussi détourné au profit d'autres causes soutenues par le gouvernement américain, comme celle des rebelles afghans.

Crise entre l'Italie et l'Iran à cause d'un sketch à la télé

ROME (AFP) — Pour un sketch à la télévision italienne, une crise a éclaté brusquement entre Rome et Téhéran: l'Iran a rappelé jeudi son ambassadeur à Rome et expulsé trois diplomates italiens en poste à Téhéran.

En quelques heures, l'affaire du sketch sur le président Reagan et l'ayatollah Khomeiny, transmis lors d'une émission de variétés très populaire, "Fantastico 3", samedi soir, a pris des proportions qui semblent avoir surpris les milieux politiques italiens.

Les responsables italiens soulignent toutefois jeudi soir que le gouvernement était parfaitement étranger, du fait même de la législation italienne, aux programmes de la radio-télévision, prenant ainsi les distances du sketch incriminé.

"Nous expliquerons aux Italiens", relevait jeudi M. Giulio Andreotti, ministre des Affaires étrangères, "que le parti du président du conseil (socialiste) a été lui-même l'objet d'une polémique beaucoup plus violente que celle contre laquelle proteste l'Iran". "Fantastico 3" avait raillé, la semaine précédente, le chef du gouvernement et ses amis socialistes à l'occasion d'un voyage en Chine.

Le sketch contesté par l'Iran montrait notamment le président Reagan affirmant en patois napolitain que pour désarmer, il lui fallait bien vendre ses armes, et l'ayatollah Khomeiny rétorquant en patois de Livourne (Toscane) que les fusils américains ne valaient rien.

Des mercredi, une note du ministère iranien des Affaires étrangères protestait contre "la transmission d'un programme sacrilège à la télévision d'Etat", tournant "en dérision le chef de la révolution islamique". Selon l'agence iranienne Irna, l'image donnée de l'imam Khomeiny par la télévision italienne apparaissait comme "une mesure hostile" de la part du gouvernement italien.

Jeudi matin, on apprenait à Rome le rappel à Téhéran de l'ambassadeur d'Iran et, quelques heures plus tard, l'expulsion des trois diplomates italiens à Téhéran.

Il semble que l'on souhaite, à Rome, "dramatiser" la situation en insistant sur les distances qui existent entre le gouvernement et les sketches d'émissions de variété à la télévision d'Etat. Le président de la télévision M. Enrico Manca a affirmé que la RAI-TV "n'a jamais eu l'intention d'offenser les sentiments politiques et religieux de l'Iran islamique, qu'elle respecte avec conviction".

AVEC LA TRIBUNE ON SAIT:
"OU, COMMENT, ET POURQUOI"

GAGNEZ UNE ROLLS-ROYCE



Fondation
du Diabète
Juvenile

3767 Boul. Thimens,
suite 260
St-Laurent, Qué.
H4R 1W4
Tél.: (514) 337-0826
337-0828 ou 337-0422

APPELS SANS FRAIS
Qué.: 1-800-361-5727
Ont.: 1-800-361-1278

POUR LE TIRAGE DE
LA ROLLS-ROYCE

Ci-joint \$ pour
billets à \$100.00 chacun

(S.V.P. écrire en lettres moulées)

Nom _____ Ville _____ Code Postal _____
Adresse _____ Res _____
Téléphone: Bureau _____
Cheque joint _____ Visa _____ Mastercard _____ Date d'expiration _____

FAITES VITE!

Il ne reste pas beaucoup de temps avant les tirages du 3 déc. '86.
(Expédier ce bon de commande aux bureaux de la Fondation.)

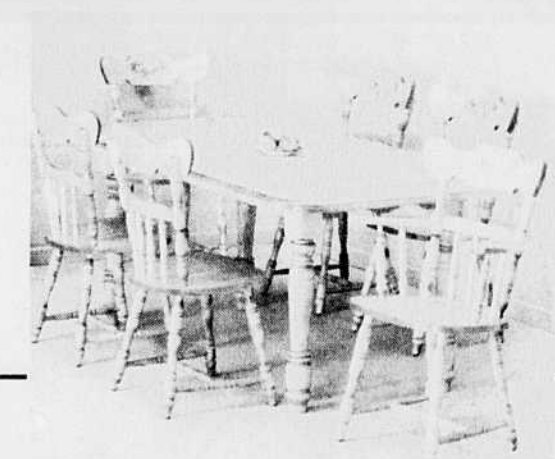
UNE CHANCE DE GAGNER EST AUSSI UNE CHANCE DE GUÉRIR LE DIABÈTE

SUPER VENTE D'AVANT NOEL

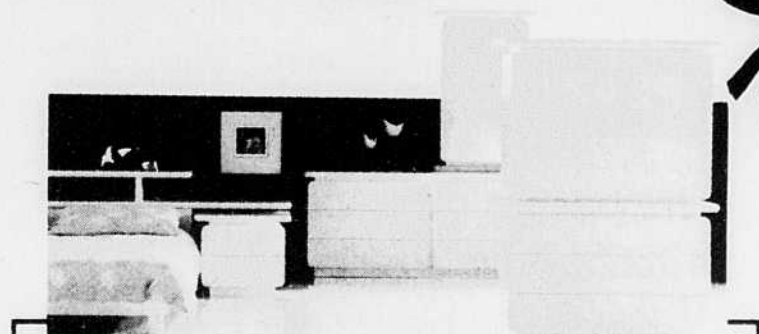


Table, 4 chaises
de style moderne
Super spécial 399\$

Buffet
huche 399\$



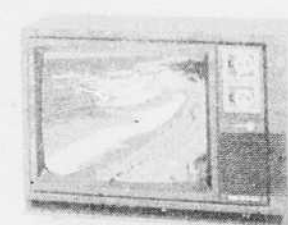
Mobilier de cuisine
Table, 6 chaises 659\$



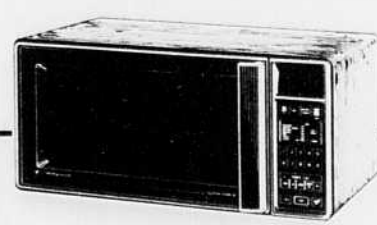
Magnifique mobilier
de chambre
de style moderne, présentement en montre. Prix spécial en magasin



Superbe mobilier de salon
en cuir véritable
Une qualité signée Jaymar. C'est à voir!



Télécouleur
Hitachi
20" 449\$



Micro-ondes
Hotpoint
à touches électroniques 359\$



Lave-vaisselle
Hotpoint
5 boutons poussoir 519\$

Mobilier de salon
sectionnel, 5 morceaux
Choix de couleurs
Pour livraison immédiate. 599\$

Plus de 20 modèles de
SOFAS-LITS
en stock à des
PRIX
TRES
COUPES



Fauteuil berçant
sur billes.

Signé Shermag

Prix très
spécial!



Meubles Lennoxville Inc.

153, rue Queen, Lennoxville, 566-5844

VISITEZ NOS 4 ÉTAGES

Plan mise de côté



Master Card
et Visa acceptées.

la tribune vivre en 86

Mary Kesti et Joseph Klokher rendent la maladie moins pénible pour les jeunes

Les rêves d'enfants concrétisés

par Henri RICHARD
DANVILLE — Juillet 1984. Michael, alors âgé de 14 ans, apprend qu'il souffre du cancer. Un an plus tard, le verdict des médecins est catégorique: le jeune Kesti a perdu son combat et une mort prochaine l'attend. Pendant les six derniers mois de sa vie, Michael a vécu une vie minée par la maladie qui devait avoir finalement le dernier mot, le 17 décembre 1985, au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke.

Pendant sa phase terminale, Michael allait vivre son rêve d'enfant, partagé par le pays tout entier grâce au téléjournal de CTV National. Trop malade pour voler dans un jet supersonique, Michael allait survoler son quartier de Montréal à bord d'un DC 9 spécialement affrété pour lui.

A sa descente d'avion, on lui remettait les ailes officielles portées

par les pilotes d'Air Canada. Épuisé par la maladie et toutes ces émotions, il allait dormir 24 heures en ligne, pour ensuite rendre l'âme trois semaines plus tard.

Personnage connu au pays grâce aux magazines Newsweek et Coup de pouce ainsi que par les publications de plusieurs quotidiens, Michael a rencontré au cours derniers mois de sa vie Guy Lafleur, Pierre-Elliott Trudeau et a reçu une lettre personnelle de la lectrice de bulletin d'information nationale CTV, Sandie Rinaldo.

Fondation

Ces rêves d'enfants sont évidemment très dispendieux pour les familles à revenus moyens. C'est alors qu'intervient la Fondation canadienne rêves d'enfants. Les parents de Michael établis depuis un an à Danville, Mary Kesti et son beau-père Joseph Klokher, désirent créer en Estrie et dans les Bois-Francs, le premier bureau régional de cet organisme.

Depuis les débuts de la Fondation

en 1985, quelque 90 jeunes en phase terminale ont pu réaliser leurs rêves d'enfance. C'est le cas de Jimmy, trois ans, de Plessisville, atteint d'une tumeur au cerveau et qui a rencontré les comédiens de la série Passe-Partout.

Depuis sa mort, les parents de Michael ne vivent plus que pour faire partager à tous les enfants atteints de maladie incurable l'expérience de leur fils.

Présentement établi dans des locaux modestes situés sur la 3e avenue à Danville, M. Klokher a déjà recueilli dans la région immédiate plus de 2.000 \$ provenant de souscriptions individuelles.

Du 1er au 24 décembre, la population sera invitée à déposer ses dons dans tous les restaurants Kentucky du Québec. Pour les régions de l'Estrie et des Bois-Francs, Mme Kesti entend faire le tour des organismes dans un avenir rapproché.

Jamais non...

Pour la période des fêtes, les bé-

névoles s'affairent à vendre des cartes de Noël dont les dessins sont l'oeuvre de jeunes bénéficiaires de la Fondation canadienne rêves d'enfants.

"Quand j'ai passé au-dessus de ma maison, c'était merveilleux. Je dirais aux enfants malades, de ne jamais lâcher", s'est exclamé le jeune Kesti à sa sortie d'avion. Ces précieux moments ont été immortalisés par ses parents, sur une cassette vidéo qui ne laisse personne insensible.

Le rêve le plus fou de ces jeunes ne l'est jamais trop pour la Fondation canadienne rêves d'enfants. C'est ainsi qu'on a fait venir au Québec le vrai Mickey Mouse, qu'un jeune malade a rencontré à Hollywood Mr. T. et que deux autres ont eu un entretien personnel avec Corey Hart et Bryan Adams.

"Nous visons à ne jamais dire non à un rêve d'enfant" précise la présidente de la Fondation, Mme Deborah Sims. Et seule la maladie a empêché Michael de voler à bord d'un jet supersonique.



(Photo La Tribune par Henri Richard)
Joseph Klokher et Mary Kesti

Première sherbrookoise ce soir à la salle Maurice-O'Bready La Société Alzheimer clotûre son mois de sensibilisation avec SONIA

SHERBROOKE — La Société Alzheimer de l'Estrie clôturera en beauté son mois de sensibilisation en collaborant avec l'Office national du film à la présentation ce soir, en premier sherbrookoise à la salle Maurice-O'Bready, du moyen-métrage de Paule Baillargeon Sonia mettant en scène une femme atteinte de cette maladie.

Événement important que la présentation de ce premier document canadien sur le sujet pour la présidente du groupe estrien Mme José Gosselin, d'autant plus important que la

die dont on connaît encore bien peu de choses.

Fonctionnant depuis mars 1985 mais dotée d'une Charte depuis un an à peine, la Société Alzheimer de l'Estrie

si de mettre sur pied un service de gardiennage de courte durée assumé par des bénévoles formés spécialement à cette tâche.

LOUEZ DE TOUT
569-9548
LOCATION MARTINEAU
— Spécialistes des souffleries à neige et tracteurs Honda
— En location tracteur "Kubota"
2456, rue King ouest
11773x

Vous cherchez du poisson frais, pensez au Matelot!

SPECIAL DE LA SEMAINE: CREVETTES A SALADE (assorties) 8 ⁹⁹ lb 12 ¹⁹ kg	FILET DE TURBOT SURGELE "FORTIER" Cello de 5 lb 15 ⁹⁵
POISSONNERIE Le Matelot (819) 566-0202 Promenade des Grandes Forches Sherbrooke, QC	CALMAR FRAIS 1 ⁹⁹ lb 4 ³⁸ kg



(Photo La Tribune par Claude Poulin)
Mme José Gosselin, présidente de la Société Alzheimer de l'Estrie.

projection sera suivie, à la petite salle du centre culturel, d'un panel réunissant un médecin, une infirmière et une travailleuse sociale.

Le groupe tient depuis le début du mois de novembre, une importante campagne visant à sensibiliser la population sur la maladie et sur la Société, et à permettre la mise sur pieds d'un fonds de recherche destiné à pousser l'étude des causes de cette mala-

die, et à apporter soutien et information aux familles aux prises avec un malade Alzheimer. Un centre de documentation logé au 68 de la rue Wellington sud est ouvert au public et un service de conférences, pour les groupes, est également disponible.

Comptant dans ses rangs plusieurs personnes ressources oeuvrant dans le domaine de la santé et du service social, il vient aus-

En bref

Québec-Wallonie-Bruxelles

Une représentante de l'agence Québec-Wallonie-Bruxelles, Mme Claire Bousquet, rencontrera, le 9 décembre, à compter de 14 heures, au bureau régional de Communication-Québec, au 780, rue King ouest, à Sherbrooke, les jeunes Estriens intéressés à participer à un échange avec de jeunes Belges de langue française.

La rencontre a pour but d'aider les futurs stagiaires à préparer le court mémoire qui doit accompagner leur candidature.

Dépistage du glaucome

MAGOG (GP) — Poursuivant leur engagement envers la bonne vue de leurs concitoyens, les Lions de Magog organisent du 27 au 29 novembre prochains des journées de dépistage du glaucome.

M. Bertrand Roy, président du club Lions de Magog signale que "l'examen ne dure que deux minutes et il est totalement indolore; par contre, il permet le dépistage du glaucome, qui est une maladie fréquente de l'oeil, et une des principales causes de cécité au Canada.

Les examens ont été organisés en collaboration avec le département d'ophtalmologie du CHUS; un spécialiste de cet établissement sera sur place, aux Galeries Orford, durant les trois jours. Selon M. Charles Messara, communicateur du club Lions, un dépistage précoce peut permettre un traitement efficace en contrôlant les effets destructeurs de la maladie.

RENDEZ-VOUS AVEC LE PÈRE NOËL ET LA FÉE DES ÉTOILES...

**LE SAMEDI 29 NOVEMBRE 86
À LA PLAZA ROCK FOREST**

Le défilé partira de Sécurité 77
4355 boul. Bourque
à 10h30 pour se rendre à la Plaza à 11h

GAGNEZ

**Un superbe
manteau de
fourrure**

Valeur **\$3800**

en collaboration avec

la **Maison
de la Fourrure**

et d'autres prix
gracieusement
des marchands
de la Plaza.

Coupons disponibles dans nos 30 boutiques.
Tirage le 24 décembre à 14h.

**PARENTS, AMENEZ VOS ENFANTS
DEJEUNER AVEC LE PERE NOEL ET SES AMIS
AU RESTAURANT B.E.**
LES SAMEDIS 6, 13 ET 20 DECEMBRE **\$1.49** par enfant, accompagné d'un parent. Billets disponibles à l'avance chez Fanny, Restaurant B.E., Nettoyage Martinizing.

**plaza
rock forest**

ACHETEZ DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

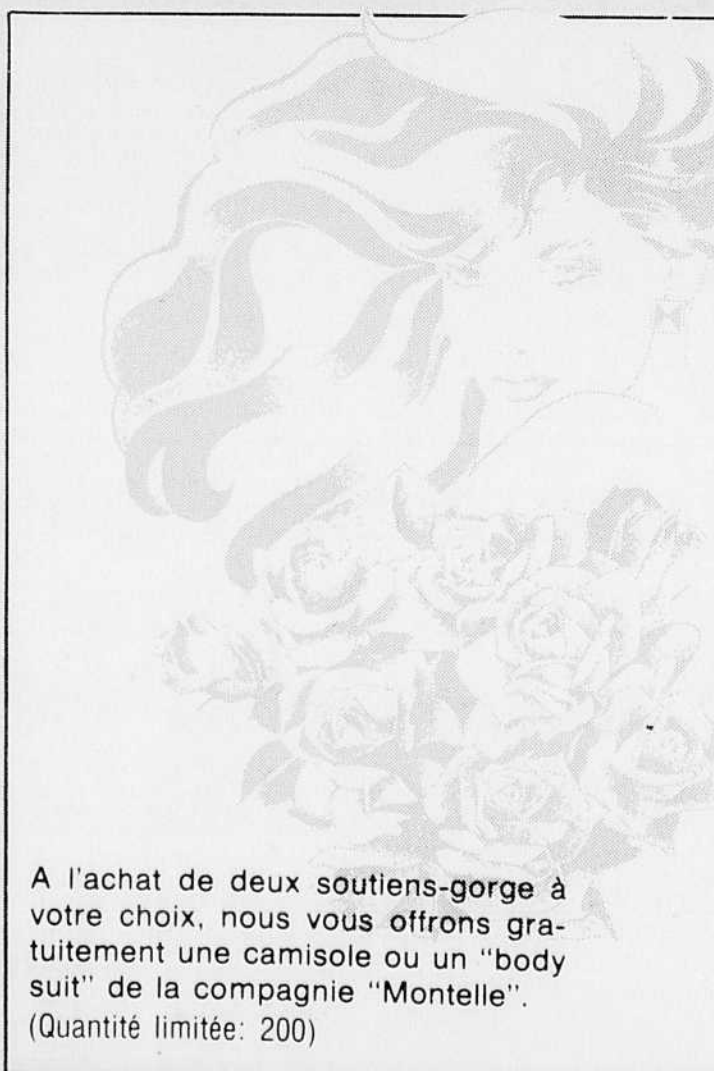


STORES HORIZONTAUX EN ALUMINIUM Rabais de 40% — Vinyle Rabais de 60% — Aluminium Rabais de 50% — Tissu Rabais de 30% à 70%	STORES VERTICAUX en P.V.C. pour porte-patio 75"x84" A partir de 79⁹⁵ valence incluse SUPER AUBAINE! STORES VERTICAUX EN TISSU, 75"x84" A partir de 99⁹⁵ valence incluse
---	---

Nous fabriquons nos stores (pas d'intermédiaire)

ATELIER DU STORE inc.

Manufacturier de stores verticaux
133, rue Alexandre, Sherbrooke — 562-2109



A l'achat de deux soutiens-gorge à votre choix, nous vous offrons gratuitement une camisole ou un "body suit" de la compagnie "Montelle".
(Quantité limitée: 200)

**Lingerie
GENDRON**
180, Wellington nord
Sherbrooke, 562-0643

La vie dans les Cantons

Prix du Fonds du patrimoine



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

M. Denis Bertrand, auteur du projet de recyclage de l'ex-usine Paton, au centre-ville de Sherbrooke, est l'un des citoyens honorés récemment par le Fonds du patrimoine estrien, pour sa contribution à la préservation et à la mise en valeur du visage architectural de Sherbrooke. Il reçoit son prix des mains du maire Jean Paul Pelletier.



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Au nom de la Coopérative d'habitation du Vieux Sherbrooke, Réjean Côté se voit remettre par le maire Pelletier le prix de la 'restauration majeure', pour un triplex du 290 rue Moore. Assiste à la scène, à gauche, le président du Fonds du patrimoine, Jean Bélanger.



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Pour la façon exceptionnelle dont il a préservé sa résidence centenaire du 497 boulevard Queen nord, Yvon-Jacques Lavallée a eu droit lui aussi à un prix que lui présente le maire Jean Paul Pelletier, accompagné de Jean Bélanger.



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Dans la catégorie 'insertion', Andrée Lefebvre et Pierre Chevrier ont remporté les honneurs pour avoir su construire une maison au 496 de la rue Ontario, entre des habitations anciennes, sans briser le cachet de cette rue. Ils ont reçu les félicitations du maire Pelletier.



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

Déjeuner musical

Le comité de soutien du Centre Léon Marcotte se réunissait cette semaine, pour finaliser la préparation du déjeuner musical organisé ce dimanche, à midi. On reconnaît, sur la première rangée de gauche à droite, Mmes Marcelle Bélanger, Louise Hamel, Mo-

nique Lizée, Françoise Michaud, Gilberte Roy et Pauline Métras. Sur la deuxième rangée, Mmes Jeannine Pélouin, Lise Boulanger, Louise Cantin, Marguerite Laforest, Marthe Bédard et Rita Robert. Étaient absentes Mmes Suzanne Gautier et Ginette Massé.

Subventions gouvernementales



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

M. Jean Charest, député du comté de Sherbrooke à la Chambre des communes et ministre d'État à la Jeunesse, a remis à Mme Gertrude Doyon, représentante du Centre des femmes de l'Estrie, une subvention de 6,795 \$, octroyée par le secrétariat d'État du Canada, qui rendra possible une participation plus importante des femmes de l'Estrie aux décisions qui les concernent.



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

Le Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel a aussi reçu du secrétariat d'État une subvention de 9,324 \$ qui lui permettra de mener une étude sur le traitement des femmes victimes d'agression sexuelle par le système judiciaire canadien et de formuler les recommandations qu'il jugera nécessaires à un traitement plus équitable. Le chèque a été remis à Mme Diane Lemieux et à Mme Lise Lafrance par M. Jean Charest.

Une messe de minuit à la chapelle Notre-Dame du Laus

ROCK FOREST (YR) — Un groupe de résidents du petit lac Magog a organisé une messe de minuit, qui aura lieu dans la petite chapelle Notre-Dame du Laus, située sur le territoire de Rock Forest.

Il s'agira d'une première messe de minuit dans ce petit temple, servant surtout en période d'été, pour desservir les estivants du secteur.

La messe y sera dite par le Père Luc Lantagne, Salesien, desservant intérimaire depuis deux ans.

M. Marcel Robillard, secrétaire-trésorier de Notre-Dame du Laus, a souligné que le temple n'est pas muni d'un système de chauffage, n'étant utilisé qu'en été, depuis sa construction, mais il a ajouté qu'un système de chauffage électrique sera mis en place, dans les prochaines semaines, grâce aux dons des propriétaires de chalets de ce secteur. "Ce sera la première, mais pas la dernière messe de minuit dans notre chapelle", a-t-il commenté. M. Robillard croit que la chapelle ne sera pas assez grande pour accueillir tous les intéressés, tellement ils sont nombreux. "S'il le faut, on laissera les portes ouvertes", a-t-il ajouté.

L'idée a été lancée l'an dernier, mais elle a été reprise cette année. Afin de connaître le nombre des intéressés, une pé-

tition fut mise en circulation par MM. Leandre Pepin et Maurice Leleuvre. Un total de 85 personnes ont ainsi signifié qu'elles voulaient une messe de minuit à Notre-Dame du Laus.

Le projet prend forme et M. Robillard précise qu'une crèche y sera érigée, et qu'un flûtiste accompagnera une chorale d'une dizaine de chanteurs, pour la circonstance. "Il s'agira d'une vraie cérémonie de participation, organisée par des laïcs", de dire encore le secrétaire-trésorier de la chapelle.

Au cours de l'automne 1986, MM. Marcel Robillard et Guy Lafort ont construit un clocher en acier, mis en place au cours du mois d'octobre, sur le toit de la chapelle. Un éclairage a été installé et la croix qui domine le temple sera lumineuse dans quelques jours.

Les gens savent se prendre en main quand ils veulent réaliser des projets", de commenter M. Robillard. Il explique que la chapelle ouvre généralement ses portes pour la messe du dimanche, à compter du premier dimanche de juin jusqu'au dernier dimanche de septembre. "Il y est célébré une messe à 10h, le dimanche, mais il fut un temps où deux messes y étaient dites", de relater le secrétaire-trésorier de la chapelle.

M. Robillard a rappelé que la chapelle fut construite en 1938

par trois propriétaires de chalets, qui voulaient qu'une messe y soit chantée le dimanche. Il s'agit de MM. Alphonse Croteau, Willie Lamontagne et Wilfrid Robitaille, qui avaient obtenu le consentement de Mgr Philippe Desranleau, alors évêque de Sherbrooke. Ce dernier avait assuré les résidents du petit lac Magog de la présence d'un prêtre pour dire la messe, tous les dimanches. C'est donc bénévolement que des ouvriers ont construit le temple de 25 pieds de largeur pour 50 pieds de longueur. Le terrain a été donné par M. Armand Lagace. Le verrier avait été fourni gratuitement par la firme Stuart Construction. Elles provenaient d'une église démolie. À l'automne 1939, Mgr Desranleau bénissait le temple.

La chapelle fut d'abord connue sous le nom de Notre-Dame du Lac, pour la première année, mais Mgr Desranleau, qui avait visité Notre-Dame du Laus, en Europe, a suggéré ce nom, à son retour.

La chapelle peut contenir 200 personnes. Seulement trois desservants y ont assumé le service, depuis le début, soient Mgr Albert Tetreault, Mgr Gérard J. Letendre et l'abbé Roger Métras, toujours titulaire du poste, mais remplacé temporairement à cause de problèmes de santé.

La Tribune salue



Luc Borduas, trésorier du Fonds du patrimoine estrien.

Cigarettes et nicotine

BOSTON (AP) — Les fumeurs qui font l'effort de réduire le nombre de leurs cigarettes ont tendance à les fumer plus intensément, en "tirant" davantage de goudron et de nicotine, révèle une étude de chercheurs américains.

"Notre conseil aux fumeurs est que, s'ils le peuvent, ils arrêtent complètement. Ou, sinon, qu'ils passent à des cigarettes plus légères", affirme le Dr Peyton Jacob-III, l'un des chercheurs de l'étude, réalisée par le centre médical de l'Hôpital général de San Francisco et publiée jeudi dans le Journal de médecine de Nouvelle-Angleterre.

Si les tumeurs ne peuvent s'arrêter complètement ou changer de marque, il leur est conseillé de se concentrer pour ne pas fumer à fond chaque cigarette, intensément et jusqu'au filtre.

Carnet communautaire

C'est demain, de 10 heures à 14 heures, qu'aura lieu Le bazar de Noël, l'événement social de l'année à l'école primaire Sherbrooke Elementary. Les profits serviront à défrayer le coût des activités étudiantes.



Soyez juge
Par Me André Collard

Développement de photos raté

en collaboration avec Me MICHELINE PLANTE.

On ne réussit pas le développement de vos photos, avez-vous un recours?

FAITS:

Les faits soumis au tribunal sont les suivants:

Un individu a fait finir un film, au lieu de recevoir le film, le commerçant lui a envoyé la note que le film avait été endommagé dans son laboratoire avec ses excuses et envoyait en même temps un autre film avec entente que la compagnie finirait le film après son utilisation.

L'individu prend action et réclame 100 \$ comme préjudice irréparable du fait qu'il s'agissait de 12 photos de confirmation de son fils de 10 ans et qu'il était impossible de recommencer la séance de confirmation, présumant que l'évêque ne se déplacerait pas pour une telle séance.

QUESTION:

Croyez-vous que le requérant était justifié de réclamer cette somme d'argent?

DÉCISION:

L'action fut rejetée.

MOTIFS:

Le requérant a subi un ennui réel mais des dommages ne peuvent compenser la perte des photos.

Que l'on réclame 100 \$ ou 1,000 \$, les photos de confirmation sont irrémédiablement gâchées et ne pourront être reprises. Ce n'est pas 100 \$ ou 1,000 \$ qui feront déplacer l'évêque pour une séance de photographie.

La compagnie a commis une faute en développant le film mais les dommages immédiats, directs et prévisibles qu'elle doit payer sont, uniquement le prix du film et le coût du développement.

Pour obtenir copie de ce jugement, veuillez en faire la demande à: Centre Communautaire Juridique de l'Estrie (28) a. s. Denise Bachand 225, rue King ouest, bur. 234 Sherbrooke (Québec) 11H 1P8

Pour le divertissement des vrais amateurs de BINGO

Le "BINGO-TIRAGE 1000"

NUMÉROS PUBLIÉS AUJOURD'HUI:

VENDREDI 28 NOVEMBRE 1986

B-13, O-73, i-19, O-71, G-59
B-1, B-2, G-47, i-21, O-70

Dès que vous aurez complété un MARATHON sur l'une des cartes publiées le 22 novembre, remplissez correctement le coupon paru dans LA TRIBUNE du même jour.

PENSÉE DU JOUR:

Que les femmes donnent ou refusent, elles sont toujours heureuses qu'on leur demande.
(Ovide)

Utilisation de l'amiante: convention de Genève ratifiée par le fédéral et les provinces

par Rudy LE COURS

QUEBEC (PC) — Douze des 13 ministres fédéral, provinciaux et territoriaux du Travail du Canada ont convenu hier de ratifier la convention de l'Organisation internationale du Travail, élaborée à Genève, sur l'utilisation de l'amiante.

À l'issue de deux jours de conférence à Québec, les ministres québécois Pierre Paradis et fédéral Pierre Cadieux, co-présidents de la conférence ont annoncé que leurs homologues (à l'exception du Yukon absent) ont accepté de recommander auprès de leur conseil des ministres respectif l'adhésion à cette convention.

"Ca signifie certainement la fin

du déclin de l'amiante", a commenté M. Paradis qui prévoit qu'une fois la ratification faite, les prix devraient cesser de chuter.

Le Canada est le deuxième pays producteur d'amiante après l'URSS mais le principal pays exportateur. La majorité de sa production vient du Québec.

L'adhésion à la convention de l'OIT pourrait prendre encore d'un

à deux ans puisqu'il faudra, une fois que toutes les provinces et territoires l'auront ratifiée, qu'Ottawa pilote le dossier auprès de l'OIT.

Le Canada deviendrait ainsi le premier des 140 pays membres de l'OIT à adhérer à cette convention, mise au point en juin dernier.

Sécurité

Cette convention prévoit que l'amiante ne doit être utilisé que dans des conditions sécuritaires de façon à protéger la santé et la sécurité des travailleurs et des usagers.

"Comme l'amiante est utilisé dans de nombreux pays, la ratification formelle témoignerait de façon concrète de l'appui du Canada au principe de la protection des travailleurs oeuvrant dans ce secteur non seulement au Canada mais dans le monde entier", a affirmé M. Paradis.

Par ce geste, le Canada, a expliqué M. Paradis, espère pouvoir convaincre les Américains, importants clients canadiens, de ne pas interdire l'utilisation de l'amiante comme ils s'apprentent à le faire.

Des quatre autres sujets à l'ordre du jour de la conférence, la mise en oeuvre du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) a fait à nouveau consensus.

Ce système permet d'uniformiser à l'échelle du pays l'étiquetage complet des produits dangereux; les fiches techniques sur les dangers de ces substances, leurs propriétés et leurs contre-poisons; et la formation des travailleurs et contremaîtres qui les utilisent.

Le SIMDUT fait maintenant l'u-

nanimité à l'exception d'un point, les modalités d'autofinancement de son tribunal d'appel en matière de secrets de fabrication. Une autre rencontre aura lieu à la mi-décembre à Toronto.

Drogue

À la demande de l'Ontario, il a aussi été question du dépistage de

la consommation de drogues en milieu de travail.

Cette province vit de graves problèmes d'intoxication de sa main-d'oeuvre dans l'industrie automobile alors que le gouvernement fédéral déplore une situation analogue dans l'industrie de l'aviation.

Selon le ministre Paradis, le Québec n'a reçu aucune plainte à ce sujet bien qu'il ait été informé d'un

incident à Air Canada, qui relève d'Ottawa.

Les ministres ont aussi tenu une table ronde sur les progrès réalisés dans la législation du Travail depuis un an. Ils devaient aussi étudier les effets de la Charte canadienne des droits sur les lois du travail mais, faute de temps, ce point à l'ordre du jour a été reporté à la prochaine conférence.



Le ministre fédéral du Travail, Pierre Cadieux, à gauche, s'entretient avec son homologue québécois, Pierre Paradis, à droite, pendant la conférence fédérale-provinciale. Au centre, le chef de cabinet de Cadieux, Hal Hennessey.

(Laserphoto PC)

Projet de loi 119

Les entrepreneurs en construction craignent une "tutelle déguisée"

MONTREAL (PC) — Les entrepreneurs de l'industrie de la construction sont vexés. Pas moins de sept associations patronales, représentant 15.000 membres se demandent en effet si le ministre du Travail, M. Pierre Paradis, n'essaie pas, par le biais du projet de loi 119, d'imposer une tutelle déguisée.

En conférence de presse, hier, à Montréal, le porte-parole de ce front commun, M. Claude Daoust, n'a d'ailleurs pas manqué

de faire savoir qu'un vent d'amertume souffle présentement dans les dédales de cette industrie. "Le ministre, a souligné M. Daoust, s'était engagé à plusieurs reprises à redonner aux parties patronales et syndicales l'administration de la construction. Or, avec la loi 119, le gouvernement garde des contrôles si volumineux que ce n'est pas du tout cela qui va se passer".

Selon lui, l'industrie s'estime d'autant plus "insultée" que la législation proposée par le

gouvernement "revient à dire que les associations patronales et syndicales ne sont pas capables de s'entendre".

Cette résistance patronale s'est canalisée au premier chef autour des articles visant le remplacement de l'actuel Office de la construction du Québec par une Commission de la construction du Québec. Remplacement qui doit, selon le scénario prévu par la loi, s'effectuer le 1er janvier 1987.

L'occupation du bureau de Paradis vient près de tourner au vinaigre

QUEBEC (PC) — L'occupation des bureaux du ministre du Travail, M. Pierre Paradis, par 80 travailleurs de la construction qui devaient se dérouler dans le calme est venue bien près, hier, de dégénérer en une échauffourée.

Alors que des représentants de la FTQ et de la CSN s'approprièrent à rencontrer deux conseillers du ministre, une vive altercation verbale a éclaté entre un individu qui n'était pas d'accord avec la position syndicale et les syndiqués présents qui réclamaient le maintien du permis de travail dans la construction.

Cette personne qui a dit se nommer Denis Boucher a avoué à tous les gens présents qu'il faisait du travail au noir dans l'illégalité. Avec en main un article de journal faisant état d'une visite-éclair mardi d'un chantier à Beauséjour par un groupe de syndiqués voulant débusquer des travailleurs au noir, il a indiqué être venu rencontrer le ministre Paradis pour exprimer son opposition à de tels gestes des syndicats.

L'intervention dudit M. Boucher dont le métier serait celui de poseur de tuiles et de tapis a vite provoqué un attroupement et de durs échanges.

Un des représentants syndicaux lui a répliqué qu'il ne méritait pas d'avoir sa carte d'assurance-maladie parce qu'il refusait de payer de l'impôt en travaillant au noir.

Sous une pluie d'injures et de menaces, M. Boucher a admis avec un sang froid étonnant qu'il ne payait pas d'impôt mais il en a attribué la cause à la réglementation et aux syndicats qui l'empêchent de travailler. Il a reconnu aussi qu'il n'avait pas de permis de travail, ni de carte de compétence.

Voulant éviter que des gestes de violence soient posés, les responsables syndicaux ont invité les travailleurs à quitter la pièce où se trouvait M. Boucher. Certains ont avancé qu'il s'agissait là d'un agent-provocateur envoyé pour discréditer les syndicats en présence des médias.

Bois d'oeuvre: les provinces hésitent

TORONTO (PC) — Il n'est pas question pour les provinces d'entériner le compromis canado-américain sur le bois d'oeuvre avant d'avoir obtenu d'Ottawa l'assurance que l'éventuelle surtaxe canadienne à l'exportation de 15 pour cent sera progressivement éliminée et ses recettes versées aux gouvernements provinciaux, a affirmé jeudi le premier ministre Bill Vander Zalm.

À l'issue d'un tête-à-tête avec son homologue ontarien David Peterson, le premier ministre de la Colombie-Britannique a déclaré que les deux provinces n'étaient pas emballées par le projet de surtaxe, mais que les pressions américaines en faveur du compromis pourraient les forcer à s'y soumettre.

Le projet de compromis fédéral, approuvé par toutes les provinces sauf l'Ontario, a été annoncé vendredi dernier à Vancouver dans le cadre de la conférence fédérale-provinciale sur l'économie. M. Vander Zalm s'était immédiatement déclaré très satisfait de ce projet, qui prévoit l'imposition d'une surtaxe fédérale de 15 pour cent sur toutes les livraisons de bois d'oeuvre aux États-Unis.

Minimisant le différend qui l'oppose à l'Ontario à ce sujet, M. Vander Zalm a exigé hier que la surtaxe soit supprimée à mesure que les provinces augmentent les frais de coupe imposés aux producteurs forestiers.

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler. A Secours-Amitié il y a quelqu'un pour t'écouter.

UNE LUEUR D'ESPOIR... SECOURS/AMITIÉ

poste d'écoute: 564-2323
Sans frais d'appel: LAC-MÉGANTIC RICHMOND-ASBESTOS
Composez 0 et demandez 22nith 5-3060

A TOUTE HEURE DU JOUR ET DE LA NUIT

Achat spécial !!!

La popularité qu'a connu cet ensemble en '86 et notre volume d'achat nous permettent de vous l'offrir à ce...

8 morceaux

TÊTE DE LIT BIBLIOTHÈQUE ET CAISSON (39", 54" OU 60"), 2 TABLES DE NUIT, 1 COIN, 2 COMMODES (3 TIROIRS) ET 1 MIROIR.

Meublez une chambre pour aussi peu que \$629.

blanc ou gris

CHOIX DE DIMENSIONS Lit 39", 54" ou 60"

SUPER BAS PRIX

PRIX SUGGÉRÉ: \$1,099.00

MATELAS

POUR COMPLÉTER CET ENSEMBLE

MATELAS: PRIX À PARTIR DE 69. 54" 99.

Profitez-en pour visiter notre BOUTIQUE DU MATELAS ET DU DIVAN-LIT

MATELAS 60" DISPONIBLES À BAS PRIX

LES MEUBLES Tousignant INC.

LIVRAISON GRATUITE

PLAN DE MISE DE COTE FINANCEMENT DISPONIBLE

1279, rue Grégoire, Rock Forest (via boul. Bourque)

Là, où c'est toujours moins cher qu'ailleurs!

Tél.: 565-7515

A travers le pays

Un quatrième procureur de la Couronne démissionne

MONTREAL (PC) — En l'espace d'une semaine, un quatrième procureur de la Couronne, Me François Legault, a remis, hier, sa lettre de démission au procureur-chef, Me Yves Lagacé.

Me Legault, en conférence de presse, a évoqué sensiblement les mêmes motifs que ses trois confrères à l'appui de sa décision: salaire

scandaleusement insuffisant, conditions de travail devenues insupportables.

Me Legault, procureur de la Couronne depuis quatre ans, a mentionné que son salaire annuel est plafonné à 25.000 \$ par année pour des semaines de travail de 50 et parfois 55 heures.

Employé d'un centre d'accueil accusé d'agressions

MONTREAL (PC) — Le chef de module d'un centre d'accueil pour mésadaptés sociaux de Montréal, Gerald Trotter, a comparu hier en Cour des sessions, dénoncé pour agressions sexuelles répétées et voies de faits contre cinq jeunes adolescents du centre.

Un peu plus tôt ce mois-ci, sept employés du même centre d'accueil

— cinq femmes et deux hommes — comparaissent, répondant à 181 dénonciations du même genre aux dépens de 16 enfants âgés de 6 à 16 ans.

Trotter, qui est âgé de 35 ans, reviendra devant le tribunal, avec les sept autres prévenus, le 5 décembre pour connaître la date de son enquête préliminaire.

Une nomination partisane au gouvernement fédéral?

OTTAWA (PC) — Le comité des Communes sur les activités gouvernementales a rejeté, jeudi, une motion du député libéral Don Boudria, condamnant le gouvernement pour la nomination "partisane" de M. Dalton Camp au poste de conseiller du gouvernement.

Selon M. Boudria, M. Camp aurait dû être nommé au bureau du premier ministre Brian Mulroney, plutôt que de se voir confier un pos-

te important dans la fonction publique.

M. Camp lui-même, d'ailleurs, a témoigné devant les membres du comité pour affirmer que sa nomination n'était pas partisane.

M. Camp a expliqué que les Canadiens qui se montrent actifs à l'intérieur d'un parti politique ne doivent pas être exclus d'une carrière dans la fonction publique.

Une journée de prison pour l'avocate

MONTREAL (PC) — Un juge de la Cour supérieure a condamné hier à une journée de prison l'avocate Carole Doyon, de Montréal, parce qu'elle refusait de procéder sur-le-champ dans une affaire de divorce.

Début novembre, Me Doyon, du bureau Massé et Bouchard, hérite du litige matrimonial dans lequel elle représente l'épouse.

Le couple avait obtenu en septembre dernier un jugement conditionnel de divorce, en vertu duquel l'épouse obtenait la garde des deux enfants (âgés respectivement de 3 et 4 ans).

Hier, suite à de récents événements, l'époux se présente toutefois devant le juge Pierre Pinard pour demander en catastrophe

la garde des enfants que son ex-épouse avait obtenue précédemment; il veut aussi ravoir l'usage du domicile conjugal de Lachine.

A 10 heures, Me Doyon prend connaissance de la nouvelle requête du mari. Vingt minutes plus tard, elle réclame du juge une remise. L'avocate du mari, Me Louise Desautels, s'y objecte: une décision presse.

Le juge est d'accord: il ordonne à Me Doyon de procéder. Elle réplique qu'elle en appelle de cette décision et avise le juge qu'elle quitte la cour pour ce faire.

Le juge Pinard réordonne à Me Doyon de procéder. Elle refuse de nouveau. Il la condamne alors à une journée de prison, à purger immédiatement.

Conflit terminé chez les ambulanciers de Montréal

QUEBEC (PC) — Tout est rentré dans l'ordre chez les ambulanciers de Montréal.

C'est l'assurance qu'a donnée hier la ministre de la Santé et des Services sociaux Thérèse Lavoie-Roux, lorsqu'elle était interrogée par quelques journalistes, à son entrée à la période des questions.

Mme Lavoie-Roux a confirmé que "bon nombre" des véhicules-ambulances "étaient retournés sur la route en après-midi jeudi" et que

les autres devaient suivre en début de soirée.

L'entente intervenue dans la nuit de mercredi à jeudi entre le ministère, les compagnies ambulancières affiliées à Urgences-Santé et le Rassemblement des employés techniciens-ambulanciers du Québec (RETAQ-CSN) a finalement été approuvée par l'organisme patronal intermédiaire, le CRSSS (Conseil régional de la santé et des services sociaux).

Aucun projet d'immobilisation dans les universités

QUEBEC (PC) — Aucun autre projet d'immobilisation ne sera accepté pour les universités cette année.

Le ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Science Claude Ryan l'a confirmé,

hier, lorsqu'il était interrogé par la députée péquiste de Chicoutimi, Jeanne Blackburn.

Les projets d'agrandissements et de construction d'immeubles déjà entérinés pour 1986-87 pourront voir le jour mais tout autre projet se butera à une fin de non-recevoir.

La liste des actions n'est pas utile, croit Bourassa

QUEBEC (PC) — Il n'est pas utile d'avoir la liste des actions détenues par certains ministres dans des compagnies publiques.

C'est ce qu'a soutenu hier le premier ministre Robert Bourassa, lorsqu'il était interrogé en Chambre par le député péquiste de Lac Saint-Jean Jacques Brassard.

M. Brassard cherchait à savoir qui, sinon le premier ministre lui-même, détenait les fameuses annexes dans lesquelles sont énumé-

rées les actions que détiennent les ministres du gouvernement Bourassa.

Le premier ministre a simplement répliqué qu'il n'avait pas personnellement ces listes en mains. Celles-ci ont été remises à des mandataires sans droit de regard.

Eux seuls, soutient M. Bourassa sont habilités à faire des transactions, et ce sans que le ministre ne puisse voir lui-même à ses affaires.

Policier de Calgary accusé de 21 vols à main armée

CALGARY (PC) — Le juge William Troughton a refusé tout cautionnement, jeudi, à un policier de Calgary accusé de 21 vols à main armée, la plupart dans des banques.

La cause de l'agent Roger Lowden, qui est policier depuis 13 ans et père de sept enfants, a été remise au 4 décembre, alors que sera

fixée la date de l'enquête préliminaire.

Lowden a été pris en chasse et arrêté après un hold-up à la succursale de la Banque Toronto-Dominion de Northland Village. Il portait une casquette de baseball, comme le bandit qui a perpétré 21 vols à main armée depuis le 18 avril dernier.

Agression sexuelle entre époux: 30 mois de prison

MANIWAKI (PC) — Le juge Roy Fournier a imposé, hier, au palais de justice de Maniwaki, une peine de prison de 30 mois dans une affaire d'agression sexuelle entre époux qui fera jurisprudence au Québec.

Depuis que la loi a été amendée pour inclure dans les offenses criminelles une agression sexuelle entre époux, peu de cas du genre ont été traités devant les tribunaux et il n'y a pas encore de véritable tradition au niveau de la jurisprudence

sur laquelle les juges peuvent s'appuyer pour rendre leurs sentences.

L'accusé dans l'affaire de Maniwaki, Normand Aumond, vivait séparé de sa femme, Bernice Blais, avec laquelle il était en instance de divorce. La preuve a révélé que le 1er juin dernier il s'est introduit par une fenêtre du sous-sol dans la maison où sa femme demeurait et qu'il a ensuite agressé sexuellement celle-ci dans sa chambre à coucher.

200 agriculteurs victimes d'un fraudeur

MONTREAL (PC) — Deux cent agriculteurs et vraisemblablement plusieurs centaines d'autres ont été victimes depuis le printemps dernier d'un fraudeur qui prétend pouvoir éliminer les mouches des étables en y vaporisant un produit dont la recette est secrète.

Cet individu qui opère sous le nom de Les exterminateurs du nord était à l'oeuvre encore récemment dans la région de Saint-Hyacinthe et l'Office de protection du consommateur de Trois-Rivières essaie ac-

tuellement de lui mettre la main au collet. Les caisses populaires tentent aussi de récupérer certaines sommes que la compagnie leur doit.

Le traitement qui coûte entre \$150 et \$600 consiste à vaporiser un produit à odeur de pétrole dans les étables, ce qui devrait théoriquement désinfecter les lieux et éliminer les mouches durant plusieurs mois en incluant l'éte qui vient. Le produit s'est avéré totalement inefficace.

LES SUPER AUBAINES *Télé-Son*

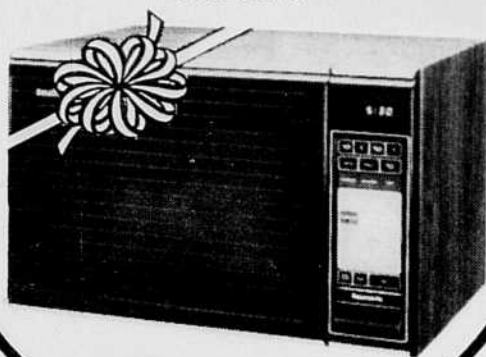
Plan
Mise de côté

Crédit
maison

LA PLACE DU MICRO-ONDES

Panasonic

PANASONIC
DIMENSION 4
NE 9870

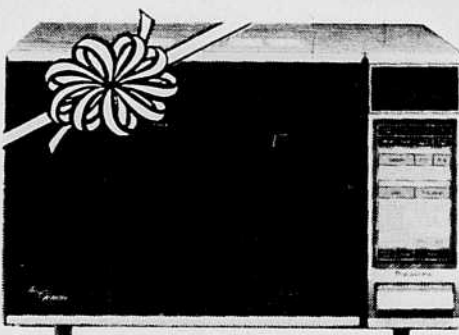


CONVECTION

Four micro-ondes/convection pleine grandeur avec cuisson combiné et au grill, auto cuisson combinée au poids, auto-décongélation au poids et auto-cuisson au poids d'aliments surgelés.

\$799⁹⁵

PANASONIC
NE 6970



Genius

GRATUIT
AVEC L'ACHAT D'UN
FOUR GENIUS
DE PANASONIC

BON D'ACHAT
\$50.00

Échangeable contre
des produits
d'épicerie à
n'importe quel
super-marché

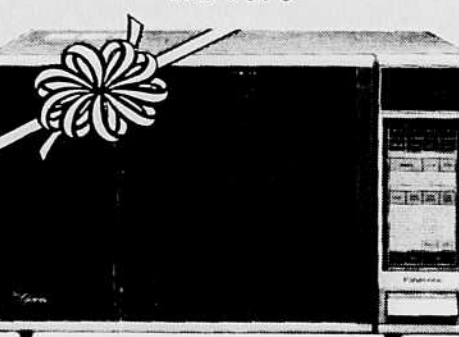
- ✓ 1 PI CUBE
- ✓ PLATEAU ROTATIF
- ✓ CUISSON AUTOMATIQUE
- ✓ DÉCONGÉLATION AUTOMATIQUE

\$619⁹⁵

- ✓ 1.4 PI CUBE
- ✓ 700 WATTS
- ✓ PLATEAU ROTATIF
- ✓ AUTO SENSEUR

PRIX SPÉCIAL
EN MAGASIN

PANASONIC
NE 7970



Genius

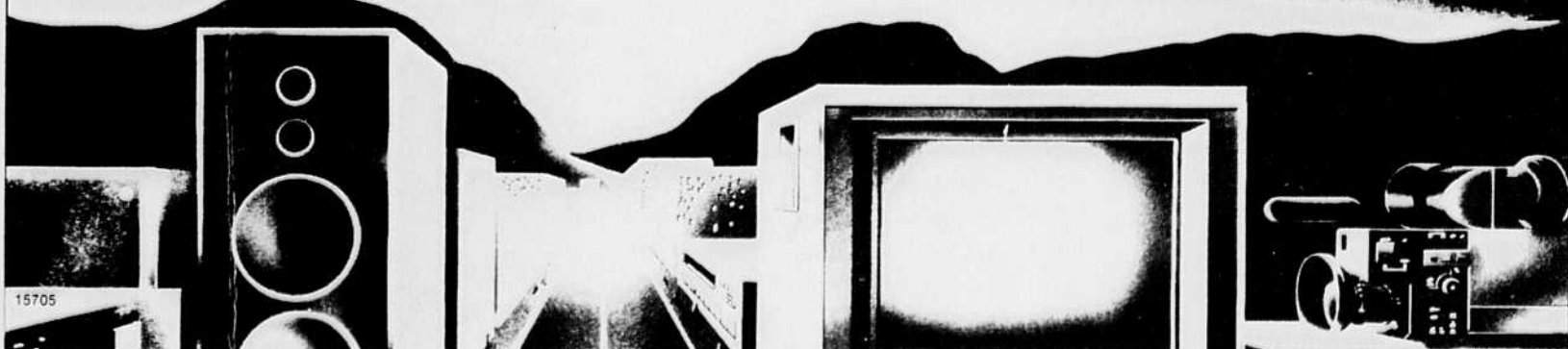
- ✓ 1 PI CUBE
- ✓ AUTO CUISSON
- ✓ AUTO DÉCONGÉLATION
- ✓ PLATEAU ROTATIF

\$499⁹⁵

DES GENS DE CHEZ NOUS

Télé-Son
C'est la place

- SHERBROOKE
- 124 WELLINGTON NORD
566-8744
 - GALERIES QUATRE-SAISONS
821-2345
 - 2234 KING OUEST
822-3344
- DRUMMONDVILLE
- 252 ST-JEAN
477-1316

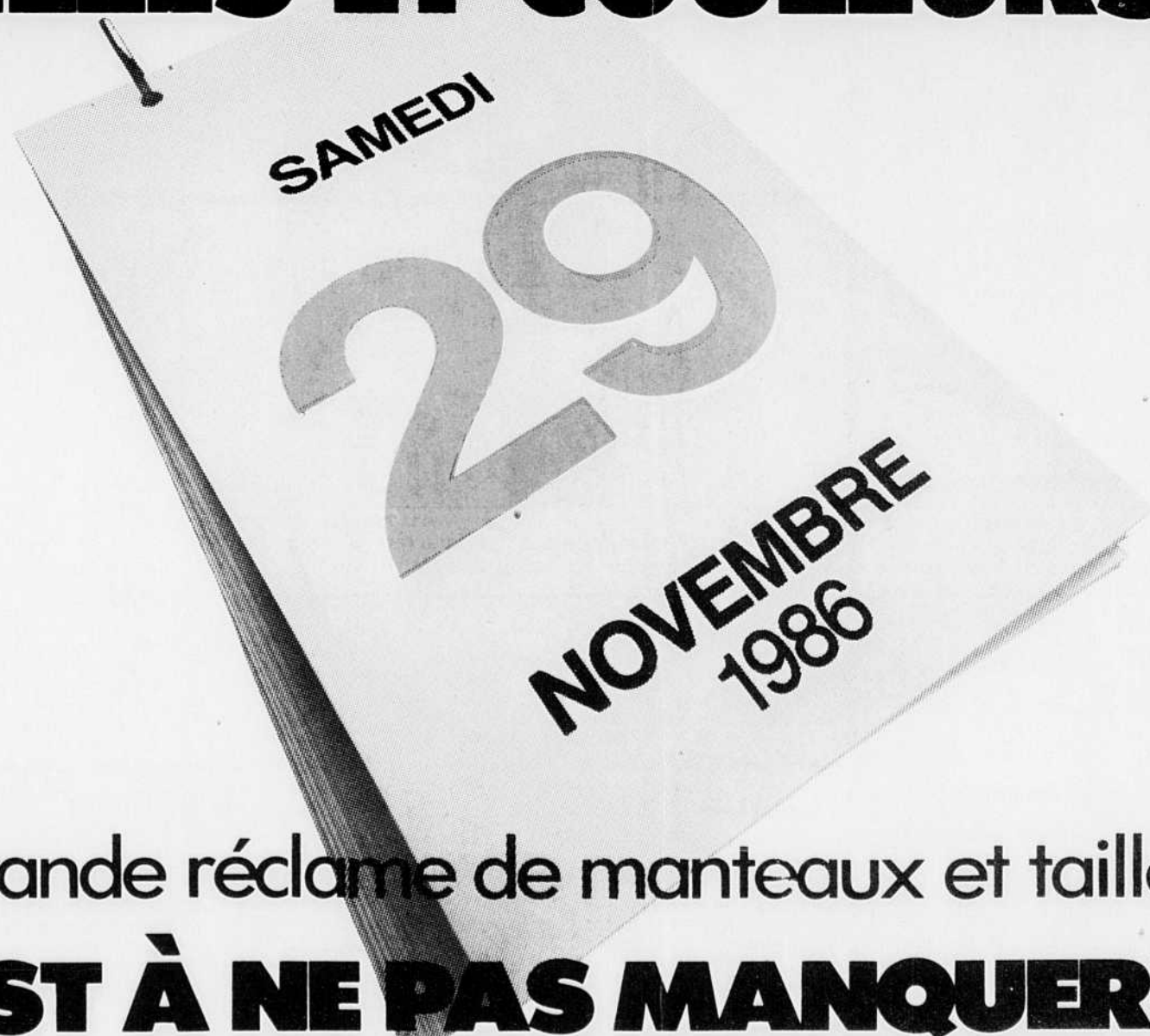


UN JOUR SEULEMENT CHEZ SEARS

1 1/3

**DE
RABAIS**

**TOUS LES MANTEAUX ET
TAILLEURS POUR DAMES...
TOUS LES MODÈLES,
TAILLES ET COULEURS!**



Notre grande réclame de manteaux et tailleurs
C'EST À NE PAS MANQUER!

Prix en vigueur jusqu'au 29 novembre 1986, ou jusqu'à épuisement des stocks

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT • SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA •
LA CARTE DE CRÉDIT N° 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA • LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE, DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Sherbrooke, Carrefour de L'Estrie, 563-9440. Copyright Canada, 1986, Sears Canada Inc.